

Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960), de Mathieu Houle-Courcelles, coll. « Instinct de liberté », Lux Éditeur, 275 p.

Marc-André Cyr

Volume 27, numéro 3, 2008

Représentation et participation politiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029862ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029862ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cyr, M.-A. (2008). Compte rendu de [*Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, de Mathieu Houle-Courcelles, coll. « Instinct de liberté », Lux Éditeur, 275 p.] *Politique et Sociétés*, 27(3), 277–279.
<https://doi.org/10.7202/029862ar>

Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960),
de Mathieu Houle-Courcelles, coll. « Instinct de liberté »,
Lux Éditeur, 275 p.

Le titre de cet ouvrage témoigne à lui seul de l'ambition, voire de la témérité dont fait preuve Mathieu Houle-Courcelles en s'attaquant à un sujet si vaste et peu fréquent dans l'historiographie québécoise. D'abord publié sous forme d'articles dans la revue *Ruptures* (revue francophone d'analyse et de théorie publiée par la Fédération des communistes libertaires du Nord-Est), ce livre témoigne de l'intérêt grandissant des chercheurs, de même que des lecteurs et des lectrices, pour l'anarchisme au Québec.

D'après M. Houle-Courcelles, l'anarchisme peut être défini de trois différentes façons. Il prend d'abord la forme d'un courant constitué des groupes particulièrement et explicitement anarchistes. Cette première forme se développe principalement grâce aux différentes vagues migratoires déferlant sur le Québec. Ce sont d'abord les exilés de la Commune de Paris qui, dès 1871-1872, sont entre 1000 et 3000 à poser pied au Québec, principalement à Montréal, et qui ne manquent pas de donner une belle frousse à l'élite cléricale en organisant des assemblées et en prenant une part active aux différents conflits ouvriers. Ce sont ensuite les anarchistes d'origine juive qui reprennent le flambeau, dès le début du XX^e siècle, en créant des sociétés d'aide mutuelles, en fondant des bibliothèques et en publiant des journaux de tendance libertaire. À partir des années 1950, pour finir, des anarchistes espagnols fuyant le régime franquiste fonderont ici une aile locale de la CNT (Confédération nationale du travail), de tendance syndicaliste révolutionnaire. L'auteur traite également des visites que feront les anarchistes les plus célèbres au Québec. On pense ici à Emma Goldman, qui y fera plusieurs voyages, ainsi qu'à Élisée Reclus, anarchiste et célèbre géographe. Somme toute, les barrières de la culture et de la religion empêchent cette première forme, disons plus idéologique, de connaître davantage de succès au Québec pendant la période étudiée.

L'anarchisme se manifeste également par tout un éventail de pratiques et d'idées « antiautoritaires » : contre l'Église, l'État, l'armée, le régime de propriété privée... Selon ces bornes, l'histoire de l'anarchisme embrasse plus largement l'histoire de la révolte et de la contestation. Sur le plan des idées, elle inclut tout autant le libre penseur et humaniste radical Arthur Buies, qui publie le journal *La Lanterne*, qu'Albert Saint-Martin, socialiste libertaire antistalinien à l'origine de l'Université populaire. Cette forme de l'anarchisme inclut également les pamphlets de Jean Valjean II, qui pourfend l'élite responsable de la crise de 1929, de même que cette épopée des artistes révoltés tournant autour de Paul-Émile Borduas, les automatistes. Sur le plan de l'action, cette histoire possède également une consistance certaine. Elle inclut les grèves sauvages, les actions directes, ainsi que toute résistance individuelle et collective face à

l'autoritarisme. M. Houle-Courcelles ne retrace évidemment pas toute l'histoire de cette tendance antiautoritaire – le pourrait-il ? –, mais traite tout de même des événements qui lui semblent les plus significatifs : les tentatives d'organisation des Chevaliers du travail (fin XIX^e siècle), la révolte des pêcheurs de Rivière-au-Renard (1909), l'histoire des manifestations entourant le 1^{er} mai, la marche sur Ottawa (1935)...

L'auteur identifie enfin une dernière forme que peut prendre l'anarchisme : celle du spectre agité par l'élite conservatrice et réactionnaire afin d'éloigner le « bon peuple » de ces idées révolutionnaires et radicales. Cette forme est intéressante puisqu'elle met en relief l'autoritarisme dont peut parfois faire preuve l'Église et l'élite politique lorsqu'elle défend son hégémonie idéologique. Selon l'auteur, c'est à partir de 1886, soit après les événements du Haymarket à Chicago, qu'apparaît la peur de l'« anarchisme », précédant ainsi le « communisme » en tant que spectre politique. De la dénonciation des mœurs légères des communards à l'inquiétude permanente des propos tenus lors des conférences de l'Université ouvrière en passant par la « loi du cadenas », l'auteur recense l'entretien systématique des préjugés envers l'anarchisme entretenus par l'élite, de même que la censure et la répression exercées par les autorités envers les libres-penseurs et les militants.

Aux dires mêmes de M. Houle-Courcelles, l'anarchisme a « laissé bien de traces tangibles de sa présence » au Québec. Les sources utilisées sont parmi les plus diverses et rares : biographies, travaux d'historiens, journaux militants d'époque, archives et témoignages de militants, etc. L'auteur puise en outre dans le fonds d'archives du Congrès juif canadien, de même que dans celui de l'Institut français d'histoire sociale à Paris afin de reconstituer méticuleusement, chronologiquement et dans une langue simple et fluide, les faits et gestes de ces quelques rebelles que l'histoire officielle a malheureusement laissés dans l'oubli.

En traitant de l'histoire de l'anarchisme, M. Houle-Courcelles fait certainement figure de défricheur. Cette histoire politique, à cheval entre l'histoire de l'art, le mouvement ouvrier, le féminisme, les communautés culturelles et les mouvements sociaux, apporte évidemment un nouvel éclairage sur l'histoire du Québec. Elle témoigne de la marginalité des idées radicales dans la belle province entre les rébellions de 1838 et la Révolution tranquille, ainsi que des liens trop souvent occultés qu'on entretenus les différentes communautés culturelles.

Certains diront sans doute, tellement cette histoire est marginale, qu'elle n'en est pas une. Force est d'admettre que M. Houle-Courcelles fait le compte-rendu d'une mince marge traversant un siècle d'histoire. Ce récit est avant tout celui de quelques individus déterminés mais marginalisés, qui, le plus souvent dans la persécution, ont tenté de faire avancer leurs idées dans le paysage de la très catholique province de Québec. Elle est l'inverse de l'histoire des idées dominantes, l'inverse de l'histoire nationale. Elle témoigne des efforts d'une poignée de militants dont les idées, encore aujourd'hui, font figure de spectre et d'épouvantail.

Cette histoire, à l'évidence, ne fut jamais écrite. Les historiens des idées traitent de l'idéologie dominante, ou du moins de celle qui l'influence, et les historiens de la gauche traitent le plus souvent de l'histoire ouvrière ou des mouvements marxistes-léninistes. Sans aucunement épuiser le sujet, ce livre est incontournable pour quiconque s'intéresse à l'histoire des idées révolutionnaires au Québec.

Marc-André Cyr

*Candidat au doctorat en science politique,
Université du Québec à Montréal*

Hannah Arendt contre la philosophie politique ?,
de Miguel Abensour, Paris, Sens & Tonka, 2006, 260 p.

À tout vent, Hannah Arendt est présentée comme le héraut qui annoncerait le retour de la philosophie politique en Occident. Ainsi, celle qui aimait à décliner le statut de philosophe est-elle assimilée, spontanément, à un mouvement qui la dépasserait et déterminerait, en dernière instance, le sens de son œuvre. En présentant le rapport entre H. Arendt et la philosophie politique sous la forme d'une question, c'est donc au point aveugle d'un certain usage de la pensée d'Arendt que Miguel Abensour s'attaque. Pour lui, le rapport entre H. Arendt et cette tradition relèverait du domaine de la « complication », dont le sens dévoilerait la difficulté, plus profonde, de la conjonction entre philosophie et politique. Pourtant, et c'est en cela que réside la singularité de l'hypothèse de lecture que nous propose M. Abensour, le rapport que H. Arendt entretient à l'égard de la philosophie politique ne peut être apprécié justement qu'à condition que nous sachions reconnaître l'ambivalence foncière, entre rupture et refondation, qui le détermine.

Quelles sont les raisons qui motivent la rupture de H. Arendt avec la tradition de la philosophie politique ? L'une des clés pour répondre à cette question nous est fournie par la critique du platonisme. Pour H. Arendt, l'écart entre la philosophie et la politique, creusé sous les auspices de Platon, est à comprendre comme l'expression d'un traumatisme originel qui fait suite à la condamnation de Socrate. Ce bouleversement imprimerait une nouvelle orientation à l'attitude philosophique, qui se caractériserait désormais par le mépris des choses politiques et la remise en cause, corrélative, de la valeur de l'opinion. Partant, la recherche du meilleur régime politique serait suspendue à de nouveaux critères : à partir de Platon, la valeur d'un régime n'est plus appréciée à l'aune de l'intérêt de la cité, mais de celui du philosophe et de sa nécessaire protection. Du reste, la rupture platonicienne se traduirait par le caractère préventif et curatif de l'intervention du philosophe dans la cité. C'est